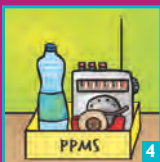


Gafforisk



Le signal national d'alerte a retenti.
Tu es à l'école, que dois-tu faire
et ne pas faire ?



Bons gestes :
écouter la radio (3) / se munir du lot PPMS (4)
Il ne faut pas :
laisser les portes ouvertes (1) / téléphoner. Les liaisons
téléphoniques doivent rester libres pour les secours (2)
/ calfeutrer les fenêtres (6) / couper le chauffage (7)
/ mettre son nez à la fenêtre (5) / jouer à l'extérieur (8)

La formule du risque

ALÉA



Ce qui peut arriver
de dangereux



ENJEUX



L'homme, ses installations,
l'environnement



RISQUE



Il existe 5 catégories de risque :

- les risques naturels
(*volcanisme, inondation, tempête...*)
- les risques technologiques
(*usine chimique, nucléaire...*)
- les risques de transport
- les risques de la vie quotidienne
- les risques liés aux conflits

Des plans pour s'organiser

A l'école :

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) permet la mise à l'abri ou l'évacuation des élèves et de toute personne présente dans l'établissement scolaire.

Des exercices de simulation sont nécessaires pour tester l'efficacité de ces plans et t'entraîner à réagir au mieux en cas d'accident.



Dans la commune :

Le plan communal de sauvegarde (PCS) permet de recenser les moyens de protection et de les activer en cas d'accident majeur.

Autour d'une industrie à risque :

Le plan particulier d'intervention (PPI) est déclenché par le Préfet pour protéger la population. Il permet la mobilisation et la coordination des services de l'Etat et des équipes de secours.

A partir des illustrations, identifie pour chaque risque quel est l'aléa et quels sont les enjeux.

INONDATION



ACCIDENT DE LA ROUTE



NUAGE TOXIQUE



RISQUE DOMESTIQUE



Aléas

(1) Montée de l'eau, crue

(2) Voitures

(3) Fuite dans l'usine

(4) Produit toxique

Enjeux

Maisons

Voitures, vies

Environnement, vie humaine

Vie

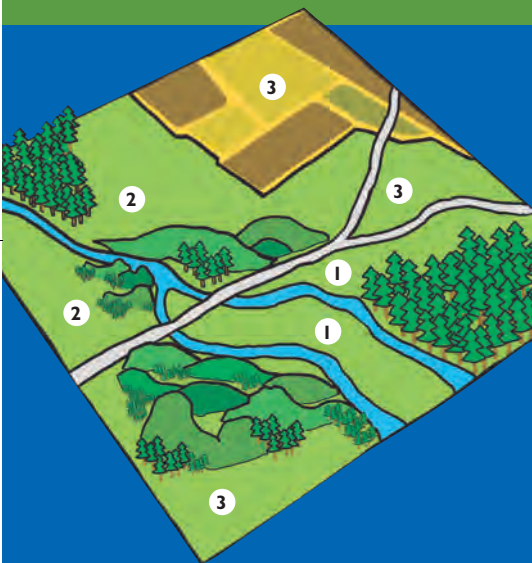
Risque inondation

À ton avis :

A) Dans quelle zone sera-t-il interdit de construire ?

B) Dans quelle zone pourra t-on construire à condition que la maison compte deux étages ?

C) Où pourra t-on construire librement ?



A) ZONES INCONSTRUITIBLES / N°1
Sur les plans de prévention des risques naturels (PPR), ces zones apparaissent en rouge, le risque y est fort.
B) ZONES CONSTRUITIBLES SOUS CONDITIONS / N°2
Risque moyen, en bleu sur le PPR.
C) ZONES SANS CONTRAINTES / N°3
Risque faible ou nul, en blanc sur le PPR.

La formule du risque MAJEUR

ALÉA



Peu fréquent et qui surprend



ENJEUX



Importants et vulnérables



RISQUE MAJEUR



Si ça arrive c'est la catastrophe,
les dégâts sont très importants, les secours
ont du mal à faire face !



Un tremblement de terre dans le
désert n'est pas un risque majeur.
Un tremblement de terre dans une
grande ville est un risque majeur.



Les accidents de la route sont
fréquents, les victimes sont peu
nombreuses pour chaque accident.
Ce ne sont pas des accidents majeurs.

Aménager l'espace

Agir sur l'aléa pour réduire sa fréquence



Agir sur les enjeux pour les protéger et diminuer leur vulnérabilité
(ils pourront moins facilement être atteints par l'aléa)



Les autorités (Préfet, Maire...) peuvent interdire de construire ou imposer des règles et des contraintes d'aménagement dans les zones soumises à un risque majeur. Ces décisions apparaissent dans les plans de prévention des risques (PPR).

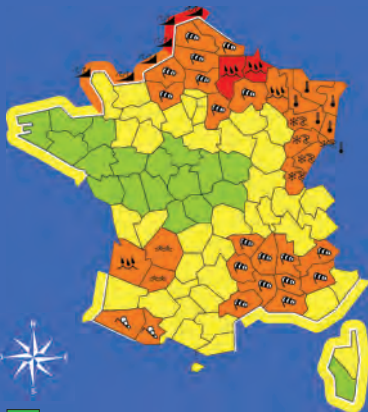
Repère ci-dessous les risques majeurs




Risques majeurs :
Cyclones/tempêtes (1) / Transport de matières dangereuses (TMD) (5) / Feux de forêt (6)
/ Eboulement de terrain (7) / Volcanisme (8)
Les risques de la vie quotidienne
(2, 3, 4) ne sont pas des risques majeurs.


La carte de vigilance météorologique


Réalisée par Météo-France, cette carte informe du niveau de danger météorologique sur les départements, dans les prochaines 24 heures.



 Pas de vigilance particulière.

 Soyez attentifs : des phénomènes habituels, mais occasionnellement et localement dangereux, sont prévus.

 Soyez très vigilants : des phénomènes dangereux sont prévus.

 Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes d'intensité exceptionnelle sont prévus.



En vigilance orange ou rouge, cette carte est accompagnée de bulletins sur l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et de conseils de comportements.

Des accidents majeurs...



Date : 3 octobre 2015
Lieu : Alpes Maritimes
Evènement : pluies intenses entraînant des inondations.
Dommmages : 20 morts, de nombreux dégâts matériels et l'inondation d'un parc zoologique marin



Date : 26 décembre 1999
Lieu : France
Evènement : Passage de deux tempêtes sur la France.
Dommmages : 88 morts, 62 000 arbres arrachés, 15 milliards d'euros de dommages



Date : 21 septembre 2001
Lieu : Toulouse
Evènement : Explosion de nitrate d'ammonium dans une usine
Dommmages : 30 morts, 3500 blessés, effondrement de bâtiments, vitres brisées



Date : 11 mars 2011
Lieu : Fukushima, Japon
Evènement : La digue de protection de la centrale de Fukushima Daiichi est submergée.

Dommmages : Les systèmes de refroidissement des réacteurs sont détruits. 3 cœurs fondent. La population est évacuée jusqu'à 30 km autour de la centrale en raison des rejets radioactifs.

Surveiller



Les progrès technologiques permettent d'améliorer la surveillance des risques majeurs connus. Cette surveillance facilitera le déclenchement précoce de l'alerte.



Lorsque des mouvements de terrain présentent un risque pour la population, des fissuromètres sont installés pour contrôler l'évolution du phénomène



LA VIGILANCE « CRUES »

Le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) établit une carte qui indique, par les même codes couleur que la vigilance météo, l'importance du risque inondation.

www.vigicrues.gouv.fr

Est-ce un accident majeur ?

**NEW-YORK,
TWIN TOWERS,**
11 septembre 2001,
3 000 morts



FEUX DE FORÊT
été 2003,
Sud de la France,
10 morts,
60 000 hectares
brûlés



**POLLUTION
DE L'AIR**



MARÉE NOIRE
nafrage de l'Erika,
12 décembre 1999,
47 000 oiseaux tués.



Sont des accidents majeurs les événements
qui se produisent rarement et qui entraînent
des dégâts très importants :

- feux de forêts (2)
- mares noires (4)
- attentat de New York (1)

La pollution n'est pas un risque majeur car nous y sommes confrontés quotidiennement. On parle de risque chronique (3)

Se préparer à faire face

AYEZ LES BONS REFLEXES !

L'application « Ayez les bons reflexes ! » permet de réaliser une affiche sur les risques majeurs de ton école et des conduites à adopter pour y faire face.
www.risques-affiches.info

C'est l'occasion de rappeler aux parents qu'ils ne doivent pas aller chercher immédiatement leurs enfants à l'école, car il existe un PPMS.



BOUCLIER DE LA RÉSILIENCE



Le Bouclier de la Résilience est une distinction valorisant l'état de bonne préparation des établissements scolaires face aux risques naturels et technologiques.

Il permet d'identifier les établissements qui ont engagé une double démarche d'éducation et de prévention aux risques.

Les établissements scolaires peuvent candidater sur le site :
www.bouclier-resilience.org

Se mettre en sûreté

En cas d'accident majeur, il faut avoir les bons réflexes pour se protéger en attendant l'arrivée des secours et écouter les consignes données par les autorités.

SOIT EVACUER

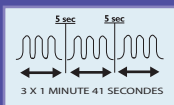
Si le bâtiment devient dangereux ou ne permet plus de te protéger (risque d'effondrement...).

SOIT SE METTRE A L'ABRI

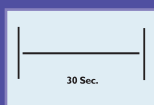
En cas de nuage toxique par exemple. Dans ce cas, tu seras averti par le signal national d'alerte. Tu peux l'écouter sur le site internet : www.iffi-rme.fr.



ALERTE son modulé



FIN D'ALERTE son continu



Des véhicules équipés de haut-parleurs peuvent relayer l'alerte.



Dans tous les cas, écoute les consignes données par les autorités sur Radio-France. Utilise une radio à piles, l'électricité peut en effet être coupée.

S'informer

Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

Article L.125-2 du code de l'environnement



En Préfecture et en Mairie il existe des documents qui te permettent de connaître les risques majeurs de ta commune. Il s'agit du Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) et du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).



De plus tu trouveras des affiches dans les lieux soumis à un risque majeur. Elles t'indiqueront le risque et les conduites à tenir pour te protéger.

Tout élève bénéficie dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours.

Article L.312-13-1 du code de l'éducation

Un camion citerne transportant des produits dangereux se renverse près de chez toi. Suite à une fuite, un nuage toxique se forme et se dirige sur ton quartier. Tu entends le signal national d'alerte. Que fais-tu ?



Je me caleure (2)
Je ne téléphone pas (1)
Je ne prends pas de photo
le nez à la fenêtre (3)
J'évite flammes et étincelles au cas où le
nuage est explosif (4)

NON

OUI

Etre moins vulnérable face aux risques majeurs



Aménager

Connaître

Surveiller

S'informer

S'organiser

Se protéger

Eduquer

Mitigation

Toute mesure qui permet de diminuer les conséquences des catastrophes pour un développement durable de notre territoire

Création graphique : Isabelle Cochereau – Conception éditoriale : IFFO-RME/2016



Quelques sites à visiter :

www.prim.net

www.iffo-rme.fr

education.meteofrance.fr

www.risques-majeurs.info

www.risques-affiches.info

